

non seulement pour nos articles manufacturés, mais aussi pour les matières et les denrées alimentaires d'un intérêt particulier pour le Canada.

Dès son arrivée à Paris, la délégation canadienne a eu d'utiles entretiens avec les autorités françaises de même qu'avec le ministre des Finances et le ministre du Commerce du Royaume-Uni.

Comme nous le redoutions d'ailleurs, le chiffre treize s'est révélé un numéro de mauvais augure. Les treize pays se répartissaient ainsi: deux de l'Amérique du Nord, cinq des Six, cinq des Sept et un dit "européen neutre". Il restait donc sept pays européens qui n'avaient pas été invités. Bien naturellement, la plupart d'entre eux en ont éprouvé du mécontentement, et ils ont récriminé. La raison alléguée contre une réunion de vingt pays, c'est que certains pays de l'Europe, mécontents du rôle que l'OECE a joué récemment, estimaient qu'une assemblée de vingt pays aurait été considérée comme une réunion de l'OECE lui-même.

Mais les sept pays en question n'ont pas été les seuls à s'émouvoir de la tournure des événements. Un peu avant la date fixée pour la réunion de Paris, le gouvernement canadien a reçu des demandes de renseignements et des instances de plusieurs autres gouvernements, dont certains de pays du Commonwealth et d'autres pays encore. Tous s'inquiétaient de ce qu'on méditât éventuellement l'adoption d'importantes mesures et d'importantes décisions qui les touchaient de près sans qu'ils eussent directement voix au chapitre. Ces gouvernements peuvent être certains qu'au cours des dernières réunions, la délégation du Canada a fait tout ce qu'elle a pu, et non sans succès, pour s'assurer que les intérêts de ces pays ne soient pas négligés.

Les instances qu'ont nous a soumises servent à nous rappeler de façon bien nette les dangers et méfaits possibles inhérents à un régionalisme restrictif, dût-il se manifester en Europe ou dans d'autres continents. Les intérêts politiques et commerciaux vont de pair. Ce n'est pas dans les tentatives d'une région qui chercherait à s'isoler du reste du monde que les problèmes commerciaux trouveront leurs solutions les plus salutaires et les moins propres à diviser, mais bien dans des ententes qui peuvent s'appliquer à toutes les nations libres, dans l'harmonie et l'égalité.

Les choses paraîtront peut-être plus simples si je précise que la semaine dernière il y a eu à Paris en réalité trois réunions successives et, en un sens, tout à fait distinctes et que toutes les trois se sont occupées de trois thèmes. La première réunion a été celle des treize, la seconde a été celle des

vingt qui siégeaient à titre d'égaux indépendants et la troisième a été celle du conseil de l'OECE à laquelle les vingt assistaient et où le Canada et les États-Unis ne figuraient que comme membres associés sans le droit de vote comme sans obligations. C'était la première fois que des ministres canadiens assistaient à une réunion de l'OECE. Dans le passé, le Canada était représenté par des fonctionnaires plutôt que par des ministres.

Les trois thèmes des réunions ont été le commerce, l'aide et l'organisation, c'est-à-dire la réorganisation de l'OECE. Chacune a abouti à une résolution qui a été adoptée d'abord par les treize et ensuite, sans modification, par les vingt.

Je dépose maintenant le texte de ces trois résolutions, et je propose qu'il soit imprimé en appendice au Hansard d'aujourd'hui, si tel est le désir des honorables députés.

*(Note de l'éditeur: Pour les textes en question, voir l'appendice.)*

Il convient de signaler pour commencer ce qui s'est produit dans le domaine de l'organisation. Il devint évident tout de suite que la plupart des pays européens souhaitaient que l'Organisation européenne de coopération économique soit remaniée ou reconstituée de façon à pouvoir accomplir les tâches des années 60, plutôt que celles du plan Marshall et des années 50. Une telle révision permettrait aussi l'adhésion du Canada et des États-Unis comme membres de plein droit.

On entreprendra ce remaniement en deux étapes. D'abord, quatre spécialistes dans leur propre domaine rédigeront un rapport et soumettront des recommandations. Par la suite, des réunions et des pourparlers auront lieu au besoin entre les vingt gouvernements. La première réunion se tiendra le 19 avril. Tout le procédé d'approbation, y compris la ratification par le Congrès des États-Unis, se prolongera sans aucun doute pendant une bonne partie de l'an prochain. Un des spécialistes viendra du groupe des Six, un autre du groupe des Sept, le troisième des États-Unis et le quatrième des autres pays. Je ferai part à la Chambre des noms des quatre spécialistes dès que le renseignement pourra être officiellement divulgué.

Au cours des réunions, le représentant des États-Unis a fait savoir que le gouvernement de son pays est disposé à se joindre à l'organisation reconstituée, pourvu qu'elle adopte une constitution satisfaisante et que le Congrès donne son assentiment. Quant au gouvernement canadien, nous voudrions bien que le Canada aussi trouve le moyen d'en devenir membre. En Europe, la période des difficultés économiques d'après-guerre est finie, et l'Europe est maintenant une force de